

Les finances de la commune

- Généralités
- Les chiffres du mandat

Budget Primitif (BP) : Prévision des dépenses et recettes de la commune pendant une année, adopté par le conseil municipal, en général en mars, en deux sections, Fonctionnement et Investissement, chacune devant être équilibrée.

Le BP est ajusté en cours d'année par des Décisions Modificatives (DM).

Compte Administratif (CA) : Ensemble des dépenses payées et des recettes encaissées pendant une année, adopté par le conseil municipal juste avant le budget ou à une réunion suivante

Les résultats de chaque section du CA d'une année (excédent ou déficit) sont pris en compte dans le BP de l'année suivante.

La commune gère également un budget annexe Production d'énergie, qui suit les mêmes règles.

Le CCAS et la Résidence Autonomie ont des budgets propres. La commune verse une subvention au CCAS, qui verse une subvention à la RA.

Fonctionnement

Dépenses

- Charges de gestion courante ($\approx 27\%$)
 - Charges de personnel ($\approx 60\%$)
 - Subventions
 - Prélèvements de l'état
 - Intérêts des emprunts (1%)
 - Amortissements
 - Solde pour autofinancement
- $\left. \begin{array}{l} \\ \\ \\ \\ \\ \end{array} \right\} \text{Dépenses de gestion}$ $\left. \begin{array}{l} \\ \\ \\ \end{array} \right\} \text{Dépenses « réelles »}$
- $\left. \begin{array}{l} \\ \\ \\ \\ \end{array} \right\} \text{Capacité d'autofinancement}$
 $\Rightarrow \text{recettes d'investissement}$

Recettes

- Excédent de fonctionnement $<= \text{CA n-1}$
 - Produits des services (crèche, bois ...)
 - Loyers
 - Impôts, dont recettes du casino ($\approx 67\%$)
 - Subventions de la CCLG
 - Dotations de l'état
- $\left. \begin{array}{l} \\ \\ \\ \\ \end{array} \right\} \text{Recettes « réelles »}$

En dépenses : prélèvements de l'État

- Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), 199 k€ en 2024
- Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO), 137 k€ en 2025 (nouveau)

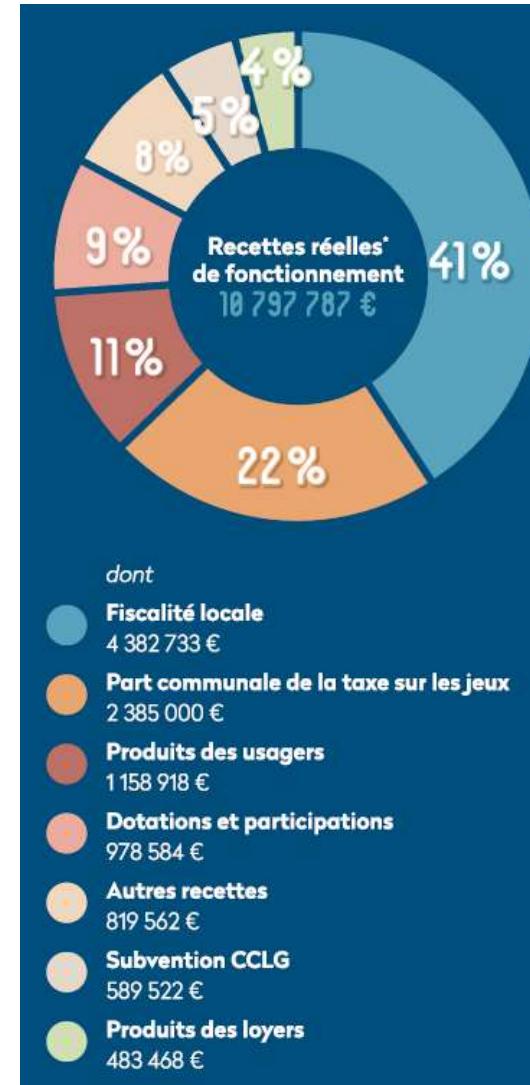
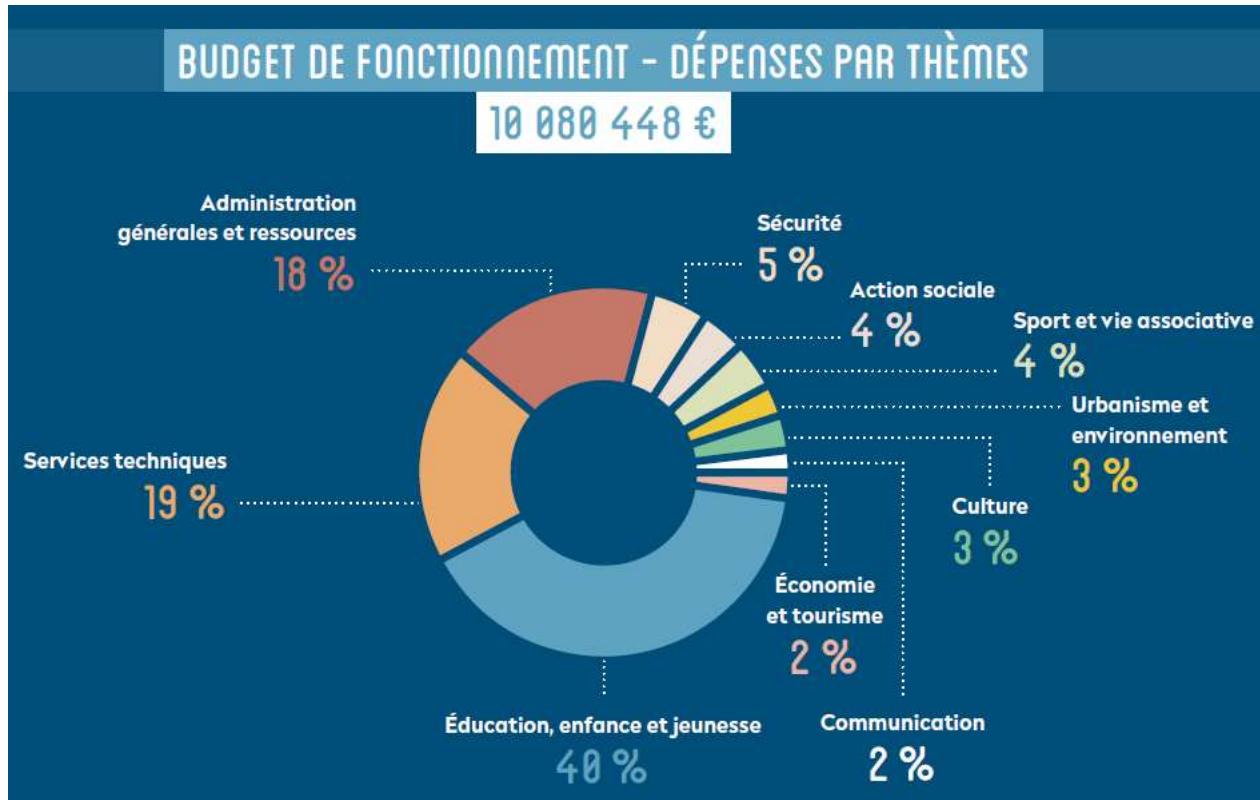
En recettes, dotations de l'État

- Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP), 9 k€ en 2024
- Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP), 0 k€ en 2024
- Dotation de solidarité rurale (DSR), 148 k€ en 2024
- Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR), 39 k€ en 2024
- Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), 16 k€ en fonctionnement et 149 k€ en investissement en 2024

En recettes, subventions de la CCLG

- Attribution de compensation (AC), 496 k€ en 2024
- Dotation de solidarité communautaire (DSC), 92 k€ en 2024

Exemple du budget 2024



Investissement

Dépenses

- Déficit d'investissement éventuel (\leq CA n-1)
- Matériel
- Travaux
- Frais d'études
- Subventions à des organismes
- Remboursement des emprunts

Recettes

- Excédent d'investissement éventuel (\leq CA n-1)
 - Subventions
 - Taxe d'Aménagement
 - Compensation de TVA
 - Emprunt
 - Amortissements (transfert de la section de fonctionnement)
 - Solde (transfert de la section de fonctionnement)
- $\left. \right\} \text{Autofinancement}$

Exemple du budget 2024

Opérations courantes 2024

1 188 176 € dont

- Travaux de voirie, réseaux et espaces publics : 320 000 €
- Travaux sur bâtiments communaux : 270 700 €
- Espaces verts et aires de jeux : 116 330 €
- Etudes, foncier et urbanisme : 179 100 €
- Matériel roulant : 96 500 €
- Équipements des services – informatique : 100 752 €
- Matériels et mobiliers : 103 904 €

Opérations particulières

570 000 € dont

- Études (extension du restaurant scolaire, centre technique, réseau de chaleur, rénovations) : 190 000 €
- Aménagement des locaux du service culture : 100 000 €
- Création d'une retenue d'eau à la ferme du Loutas : 100 000 €
- Maison médicale et Habitat partagé : 75 000 €
- Citoyenneté et budget participatif : 25 000 €
- Accessibilité des bâtiments : 30 000 €
- Aménagement du Parc d'Uriage : 50 000 €

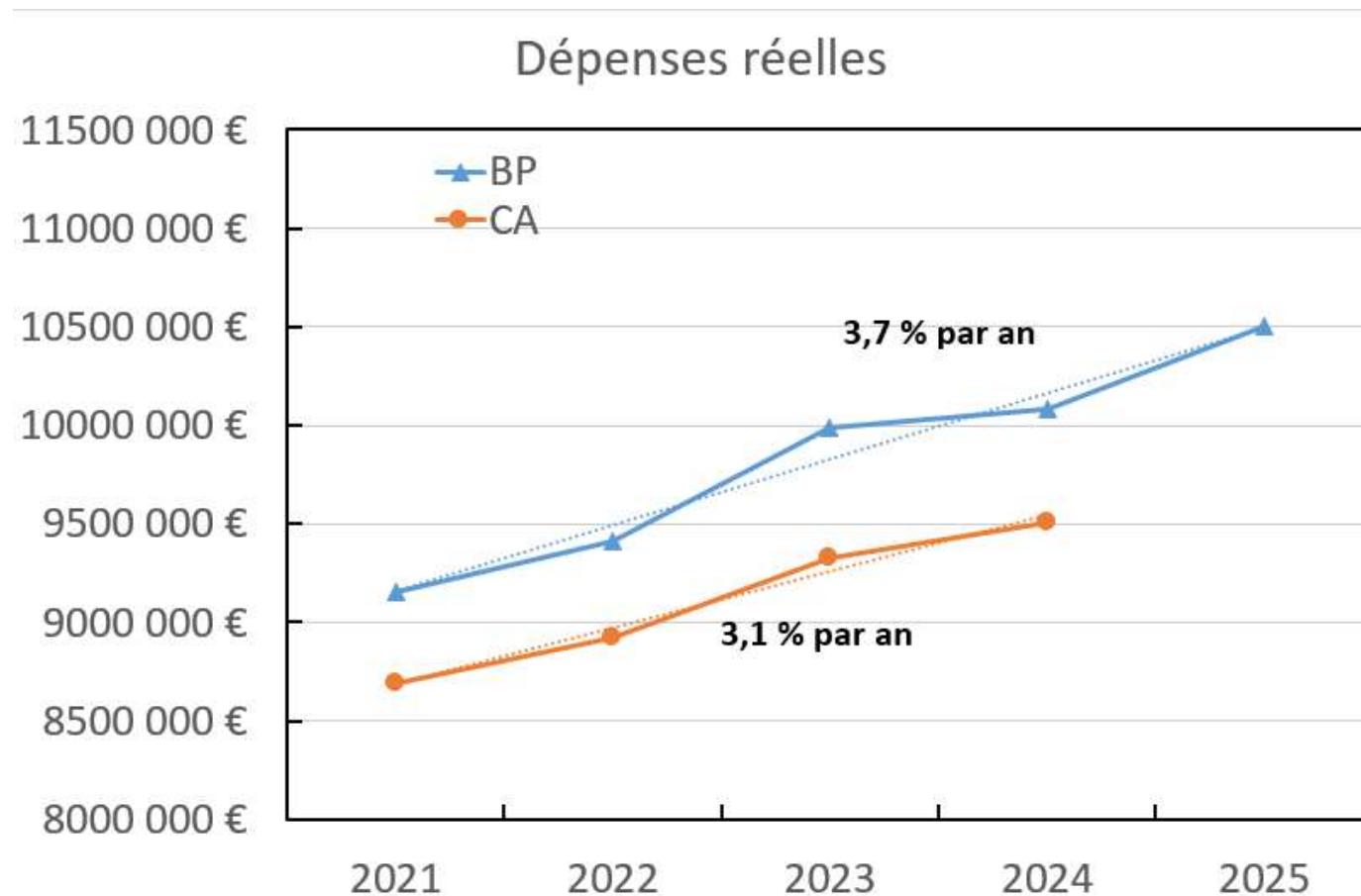
Projets pluriannuels

2 321 845 € dont

- Voie verte : 249 618 €
- Révision du Plan Local d'Urbanisme : 16 940 €
- Rénovation énergétique des petites maisons : 2 055 288 €

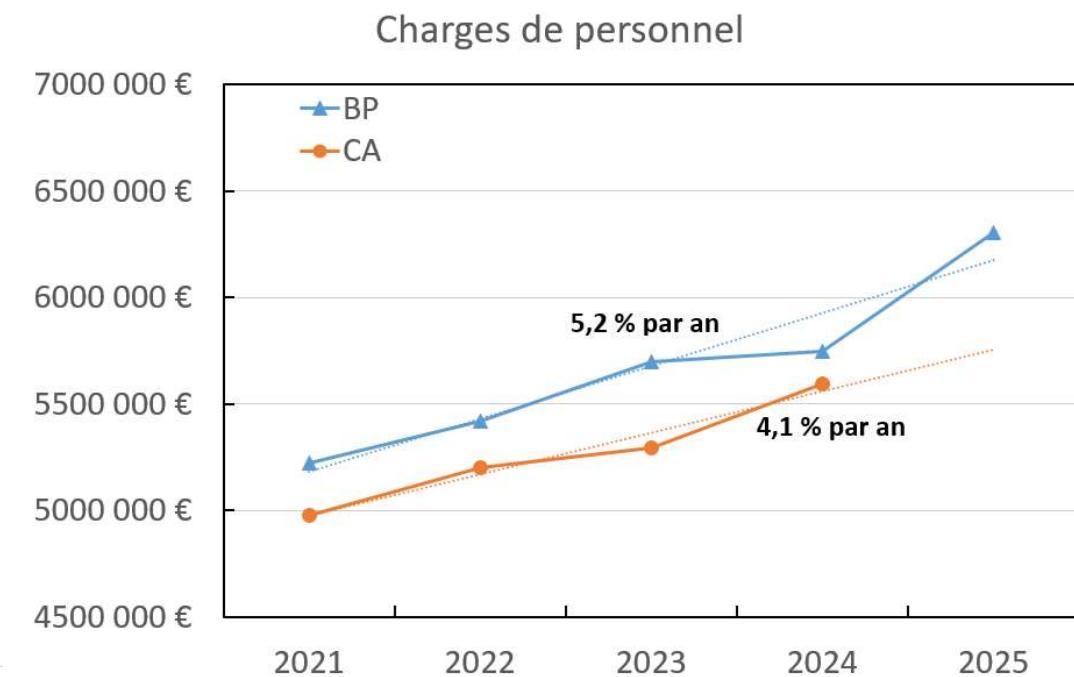
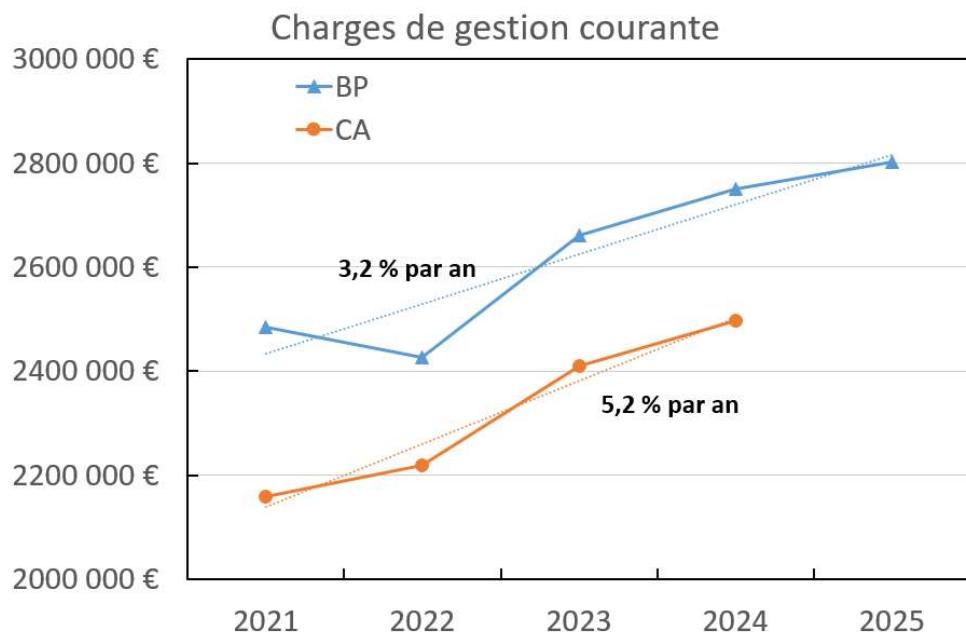
Analyse des BP et CA de fonctionnement depuis 2021

Dépenses



Analyse des BP et CA de fonctionnement depuis 2021

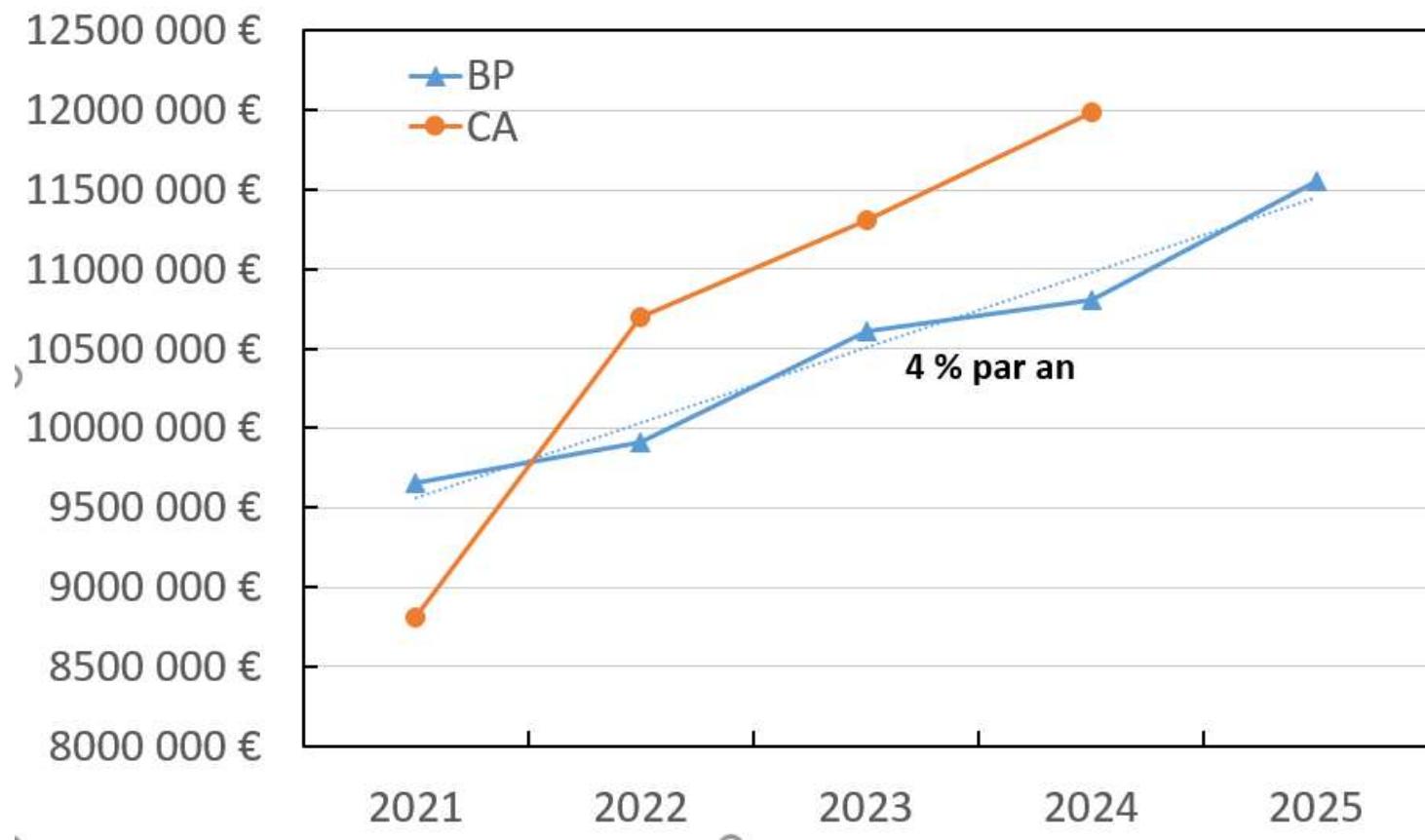
Dépenses



Analyse des BP et CA de fonctionnement depuis 2021

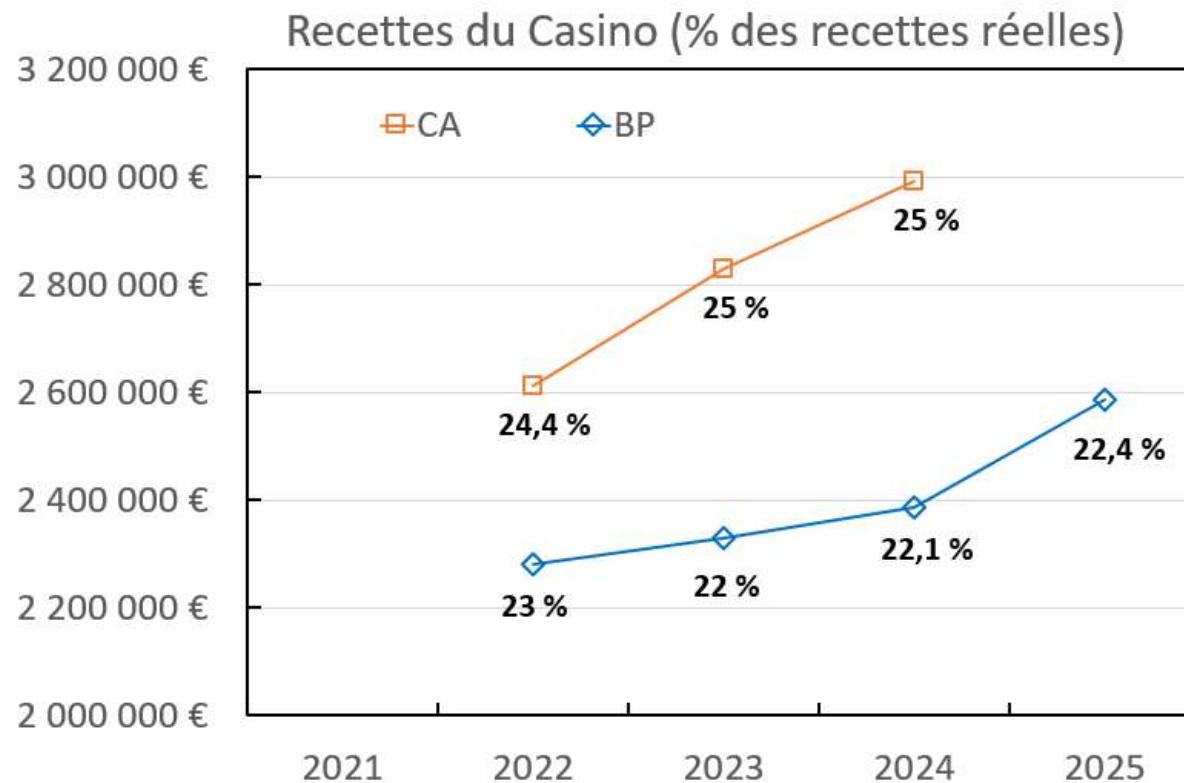
Recettes

Recettes réelles



Analyse des BP et CA de fonctionnement depuis 2021

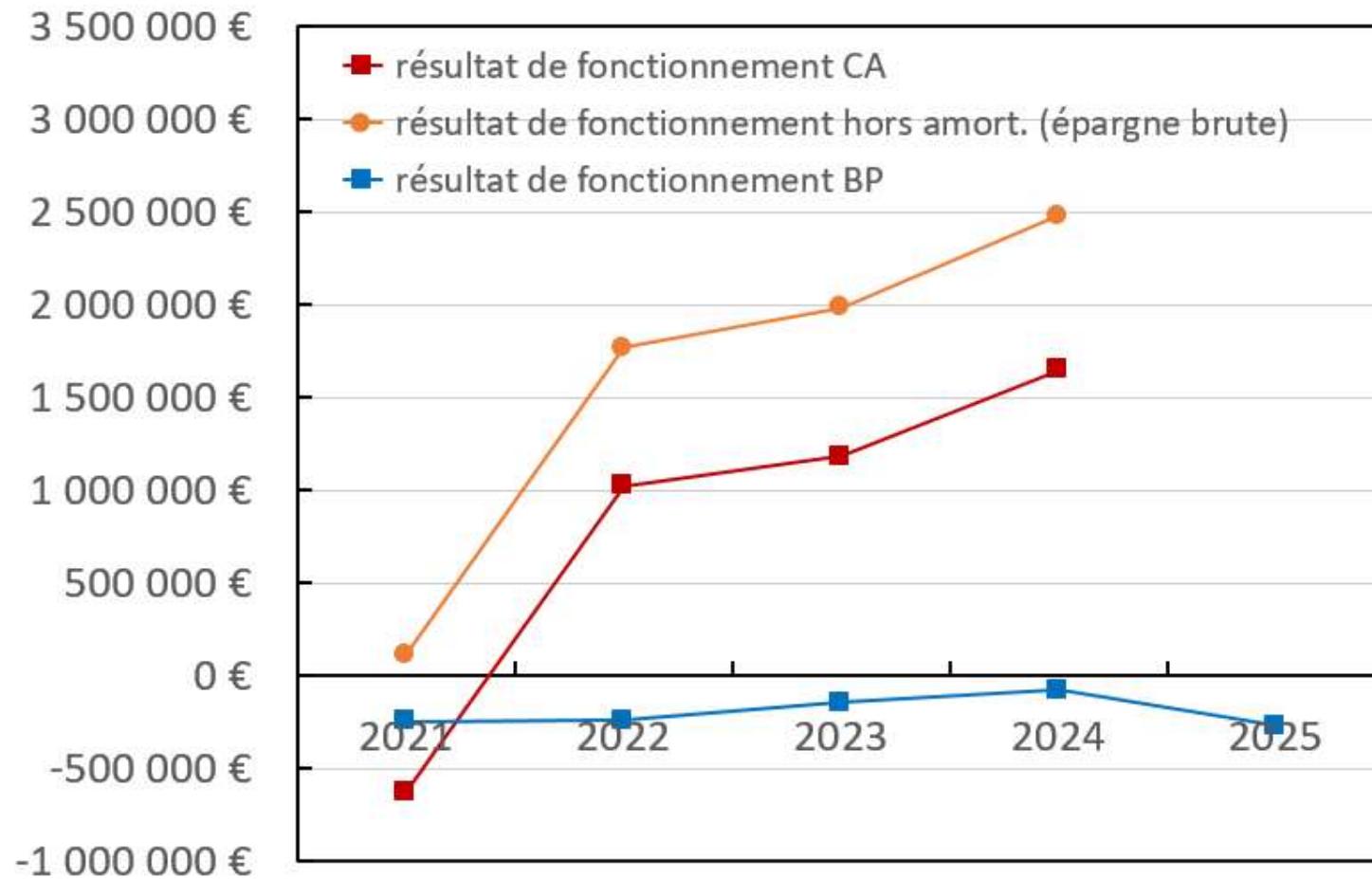
Recettes



En 2024, le revenu du Casino représentait 53% des dépenses de personnel, 74 % des dépenses du secteur Education, Enfance, Jeunesse, 64% des impôts locaux.

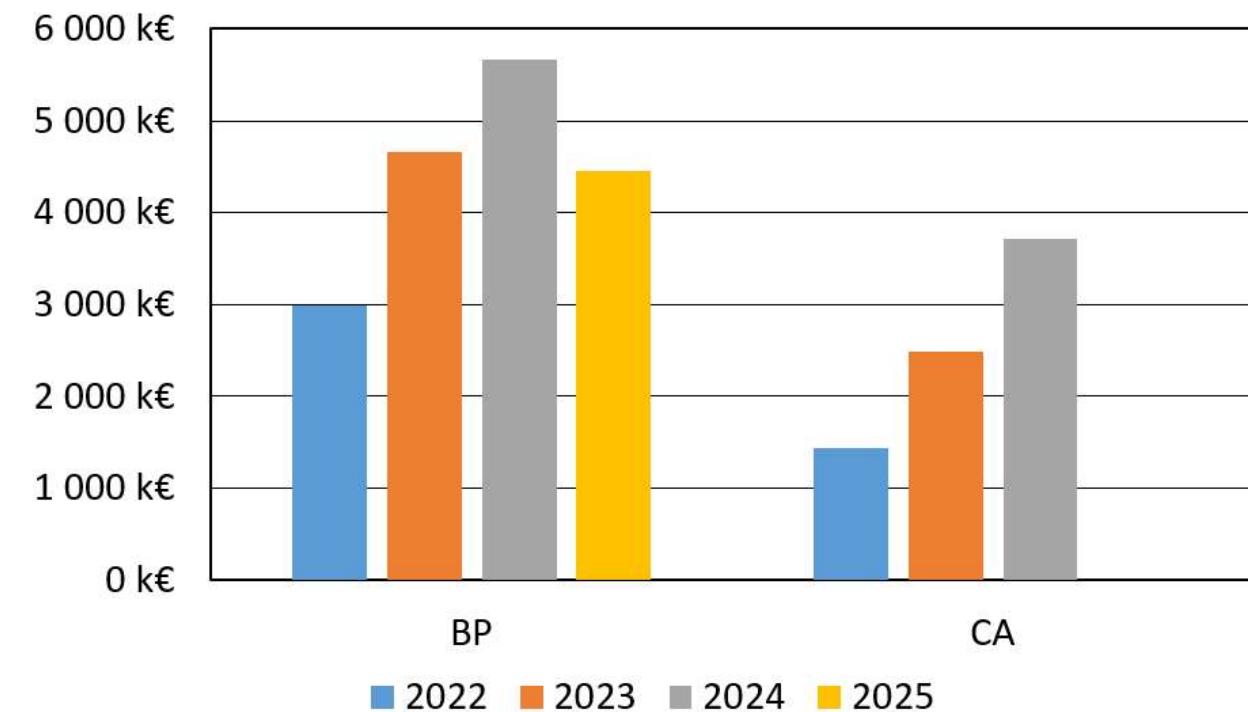
Analyse des BP et CA de fonctionnement depuis 2021

Résultat

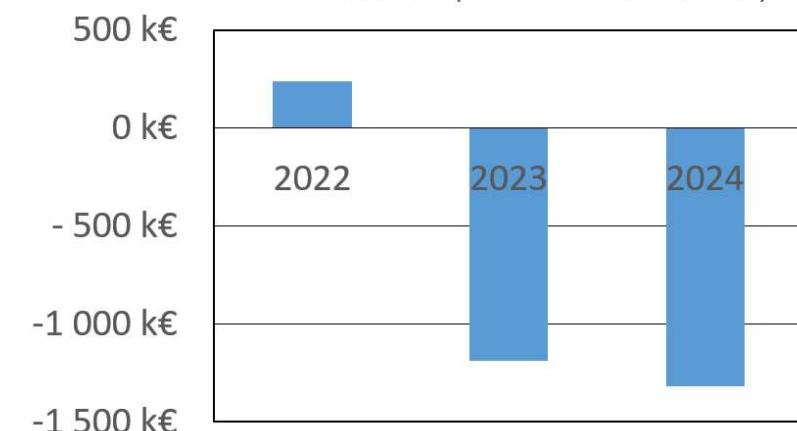


Analyse des BP et CA d'investissement depuis 2022

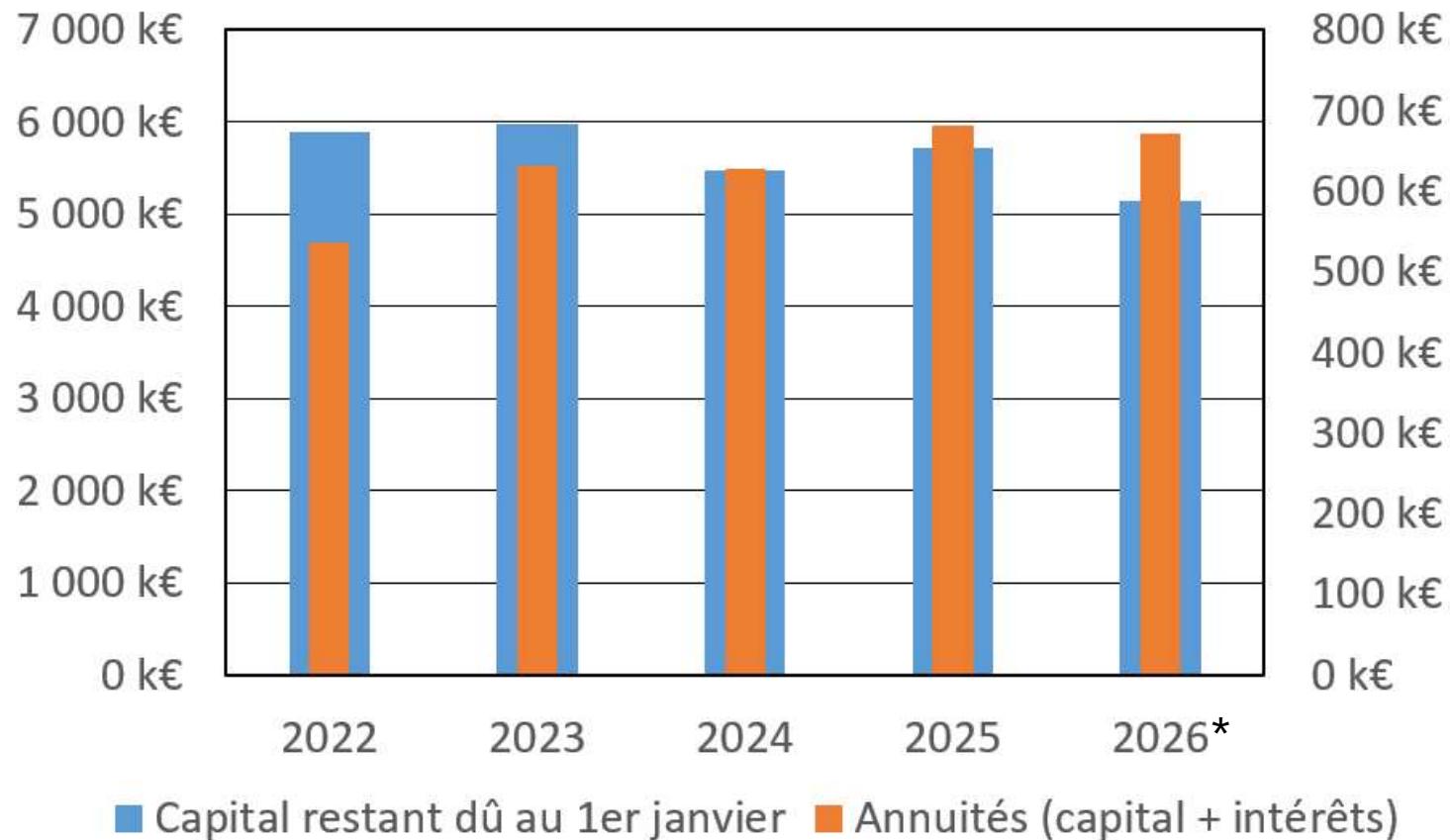
Investissements Dépenses



Résultat CA (avec amortissements)



Endettement



*en l'absence d'emprunt en 2026